

EHPAD Accueil de jour

Service des admissions

Pavillon Les coteaux de Montmorency : 01 30 10 21 00

accueil.coteaux@ch-simoneveil.fr



Pièces à fournir en vue d'une admission En Accueil de Jour

- Formulaire Cerfa d'admission en Accueil de Jour à **renseigner** (volet administratif + volet médical à faire compléter par le médecin traitant ou le médecin du service en cas d'hospitalisation)
- Ordonnances de traitement en cours
- **La Grille AGGIR*** est renseignée par le médecin traitant ou par le médecin de la consultation mémoire. Elle est à fournir obligatoirement sauf cas particulier.
* **GIR** (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée.
- Compte rendu d'hospitalisation ou de consultation
- Photocopie recto verso de la Carte Nationale d'Identité
- Notification de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile ou accusé de réception de la demande (**facultatif dans le cas où la personne peut financer la totalité de la prestation**)
- Engagement de payer à **compléter**
- Si le demandeur est placé sous un régime de protection juridique (tutelle, curatelle, mandat spécial) : ordonnance du Juge des tutelles